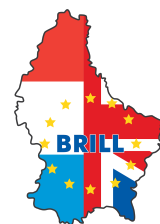


## ÉNONCÉ DE MISSION DE BRILL



BRILL (Immigrants britanniques résidant au Luxembourg) existe pour soutenir la communauté britannique habitant Luxembourg pendant la période d'incertitude ayant suivi le résultat du referendum de l'UE qui a eu lieu au Royaume-Uni le 23 juin 2016.

- BRILL n'est pas partisan et n'est lié à aucun parti politique au Royaume-Uni, ni au Luxembourg.
- Au sein de BRILL, nous avons tous la conviction que les intérêts du Royaume-Uni sont mieux garantis par le maintien de sa qualité d'État membre de l'Union Européenne (UE) et que, par conséquent, la meilleure affaire pour le BREXIT est le non BREXIT.
- A défaut du maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union, nous sommes d'avis que l'accord final sur le BREXIT doit être aussi "doux" que possible.
- Nous sommes plus particulièrement d'avis que tout accord sur le BREXIT doit respecter pleinement les droits acquis des citoyens britanniques résidant au Luxembourg ou dans d'autres État membre de l'Union, concernant le séjour, l'emploi, la liberté de circulation, la pension, la santé et autres.
- Nous estimons que les droits correspondants pour les citoyens de l'UE non britanniques habitant au Royaume-Uni doivent également être protégés.
- Nous invitons le Gouvernement de Luxembourg à jouer un rôle constructif dans toutes les négociations portant sur le BREXIT. Il devrait notamment s'assurer que les droits précités des citoyens britanniques résidant au Luxembourg soient pleinement sauvegardés, ce qui servira par ailleurs d'exemple aux autres États membres.
- Enfin, nous exprimons notre gratitude au Grand-Duché de Luxembourg pour les opportunités qu'il a données à la communauté britannique et le soutien dont nous sommes certains qu'il continuera d'apporter.

BRILL, mars 2017